

Indicateurs écologiques

Le Canada et ses partenaires internationaux travaillent actuellement à l'élaboration d'indicateurs de la qualité de l'environnement et de l'état des ressources naturelles. Ces indicateurs aideront les gouvernements et les entreprises à prendre des décisions éclairées en matière de protection de l'environnement et de conservation des ressources naturelles pour les générations futures. À la suite d'une proposition formulée par le premier ministre Mulroney en 1989 au Sommet économique des Sept à Paris, l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) a élaboré des indicateurs écologiques pour aider les décideurs du monde entier à établir des stratégies de développement durable. Lors d'une réunion tenue au début de 1991, les ministres de l'environnement des pays membres de l'OCDE se sont engagés à poursuivre l'élaboration de ces indicateurs et à continuer de les utiliser de façon systématique.

Au Canada, une série d'indicateurs écologiques pilotes ont été mis au point et une étude examinant la question des comptes nationaux élargis prenant en considération les ressources naturelles est actuellement en cours. Ces projets s'inscrivent dans les efforts que fait le gouvernement fédéral pour mettre au point d'ici 1993 un plan provisoire de comptabilité environnementale.

DÉVELOPPER LES ÉCHANGES DE BIENS ET DE SERVICES ÉCOLOGIQUES

En 1987, le rapport de la Commission mondiale sur l'environnement et le développement (Commission Brundtland) retenait l'attention du monde entier avec le concept de développement durable, c'est-à-dire le «développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs».

Un des aspects importants du développement durable est qu'il commande une utilisation de biens, de services et de technologies qui contribuent au développement économique tout en réduisant les pressions sur l'environnement. Ces produits et ces services sont en demande croissante sur les marchés mondiaux et présentent ainsi pour les Canadiens d'importantes possibilités d'exportations.

Au Canada, l'industrie des produits écologiques fournit déjà quelque 150 000 emplois et ses ventes annuelles sont de l'ordre de 7 à 10 milliards de dollars. De nombreuses entreprises canadiennes mettent au point ou utilisent des produits et des technologies écologiques exportables. Le gouvernement fédéral, par le biais d'Affaires extérieures et Commerce extérieur Canada et d'Industrie, Sciences et Technologie Canada, s'efforce de repérer partout dans le monde les débouchés qui s'offrent aux entreprises canadiennes et d'aider nos fournisseurs à tirer avantage des marchés étrangers.

Le commerce des produits écologiques bénéficie aussi de la série de conférences et de salons commerciaux «Globe». Globe 90, qui a eu lieu à Vancouver en 1990, a été parrainée par le